

QUALITÉ DE L'EAU PROJET MEMBRANAIRE HAUTE PERFORMANCE

Ouverture des consultations du public dans le cadre de la loi « Industrie Verte » à Choisy-le-Roi et Méry-sur-Oise

Pour améliorer et renforcer durablement la qualité de l'eau du robinet distribuée à 4 millions de Franciliennes et de Franciliens, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) engage une nouvelle étape de dialogue autour de son projet membranaire haute performance, déployé dans ses usines principales de production.

Deux consultations du public dans le cadre de la loi « Industrie Verte » (CPIV) vont débuter pour les usines de Choisy-le-Roi et Méry-sur-Oise, pendant 3 mois, du 7 décembre 2025 au 7 mars 2026.

Elles seront menées sous l'égide de trois commissions d'enquête par usine, garants de la transparence de la procédure et de la bonne prise en compte des observations du public. →



© Lelli Architectes

Le futur hall membranaire à l'usine de Choisy-le-Roi.



→ Des réunions publiques d'ouverture sont organisées à la mi-décembre :

- **Mardi 9 décembre 2025 à 19 heures** - Salle Le Royal - Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)
 - **Mardi 16 décembre 2025 à 19 heures** – Salle L'Intemporelle - Méry-sur-Oise (Val-d'Oise)
- Concernant l'usine de Neuilly-sur-Marne, les échanges se poursuivent avec les services de l'État pour assurer la complétude du dossier.

UN PROJET HISTORIQUE POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Le projet membranaire haute performance vise à ajouter une nouvelle étape de filtration membranaire (nanofiltration et osmose inverse basse pression). Les objectifs sont nombreux.

- **Sanitaire** : réduire au maximum la présence de micropolluants, résidus médicamenteux, métabolites de pesticides et « polluants éternels » (PFAS) dans l'eau du robinet grâce à la meilleure technique disponible.
- **Environnemental** : limiter le recours à l'eau en bouteille plastique et réduire l'usage de produits d'entretien.
- **Économique et énergétique** : abaisser fortement la teneur en calcaire afin de diminuer la consommation d'énergie et d'allonger la durée de vie des appareils électroménagers.

Ce projet, dont la mise en service est envisagée à l'horizon 2032, s'inscrit dans un **plan pluriannuel d'investissement global de 2,9 milliards d'euros sur 10 ans** pour le patrimoine du Service public de l'eau potable, dont **1 milliard d'euros dédié au projet membranaire** et financé par un Aqua Prêt de la Banque des Territoires.

Découvrez le fonctionnement du mix membranaire



LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pendant les trois mois de chaque consultation CPIV, le public pourra :

- **Assister** aux réunions publiques d'ouverture et de clôture ;
- **Prendre connaissance** du dossier complet de consultation (en ligne et en version papier dans les lieux prévus dans le cadre de permanences) ;
- **Consigner** ses observations sur les registres mis à disposition et via les registres numériques.

Toutes les informations pratiques sont à retrouver sur

www.sedif.com/consultationdupublic

Les avis recueillis contribueront à éclairer les décisions relatives au projet, au bénéfice de la qualité de l'eau, de la santé, de l'environnement et du pouvoir d'achat des usagers.

À PROPOS DU SEDIF

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) est un établissement public de coopération intercommunale, responsable de l'alimentation en eau potable de 4 millions de personnes dans 133 communes en Île-de-France. C'est le plus grand service public de l'eau en France et l'un des premiers dans le monde. Ses usines principales, qui puisent dans les grands cours d'eau franciliens (Seine, Marne, Oise), produisent quotidiennement plus de 750 000 mètres cubes d'eau et son réseau de distribution compte près de 8 000 kilomètres de canalisations. Depuis plus de 100 ans, le SEDIF relève le défi de fournir, 24 heures/24 et 365 jours par an, une eau de qualité irréprochable et disponible à tout moment. Autour de valeurs historiques comme la mutualisation, la solidarité et l'innovation, plus de 100 agents s'engagent au quotidien pour un service public d'excellence et de proximité. Le SEDIF est présidé depuis 1983 par André Santini, ancien ministre, maire d'Issy-les-Moulineaux et vice-président de la Métropole du Grand Paris.

www.sedif.com



Depuis le 1^{er} janvier 2025, dans le cadre d'un contrat de concession, le service est délégué à Franciliane, société dédiée, filiale du groupe Veolia.

CONTACT PRESSE

Guillaume de STORDEUR,
Directeur de la communication
06 27 26 50 16
g.destordeur@sedif.com



@SyndicatEauxIDF